

Avis de constitution

SOCIETE « AZ JURIDIQUES » en abrégé « AZJ »

Siège Abidjan, Bingerville, Abidjan - Bingerville -
Feh Kesse Akandje, Immeuble EMAAR, lot n°952, ilot n°
116, BP 1039 BINGERVILLE, Lot 952, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AZ JURIDIQUES » en abrégé « AZJ

»

Objet : Conseil et assistance en affaires juridiques ;

- Représentation sous mandat en audience ;
- Gestion et administration de biens ;
- Rédactions d'actes.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, Abidjan - Bingerville -
Feh Kesse Akandje, Immeuble EMAAR, lot n°952, ilot n°

116, BP 1039 BINGERVILLE, Lot 952, Ilot 116

Dirigeant(s) M ZEHI ANGE FRANCOIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09679 du 23/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57553/GTCA/RC/2024 du 23/09/2024

